



DOSSIER DE PRESSE



**PRODUIRE
LOCAL** 
PONT-DE-CLAIX **AGIR**
26 MARS 2026 **GLOBAL**
 **ASSISES CGT DU MADE IN FRANCE**



Sommaire

Introduction

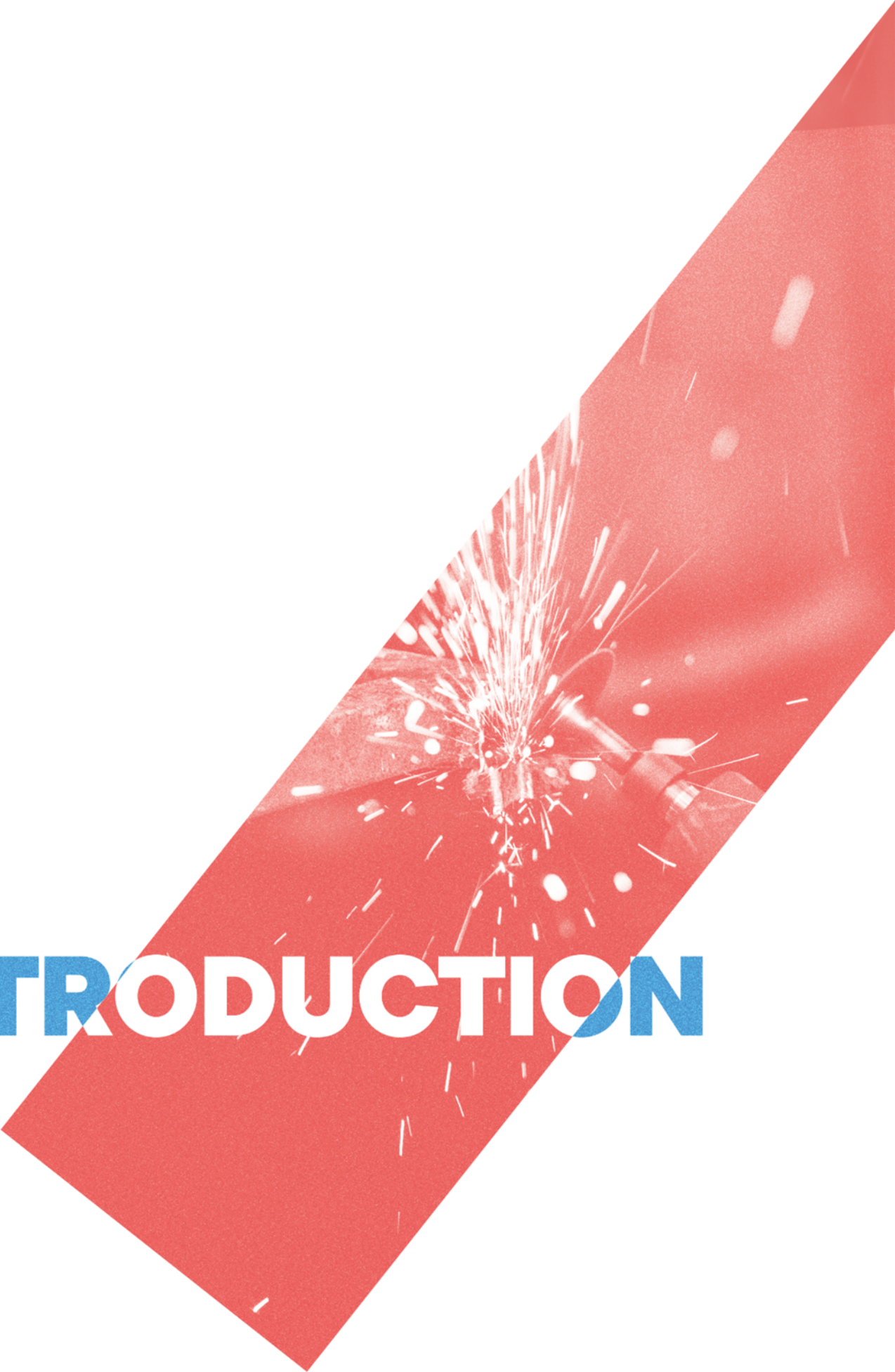
**Programme des Assises CGT du Made in France
Produire Local – Agir Global**

**Les projets CGT
Pour sauver l'industrie et les emplois**

**Pour une loi de programmation industrielle
De premiers axes prioritaires**

**Liste noire des plans de licenciement
Mise à jour**

Annexe



INTRODUCTION

La CGT organise, ce 26 mars à Pont-de-Claix, les **Assises du Made in France - "Produire local, agir global"**, sur le site d'Exalia (ex-Vencorex). Cette journée réunit des salarié-es, des fédérations industrielles de la CGT, des représentants de l'État et du patronat pour débattre de l'avenir de l'industrie en France, alors que les fermetures de sites et les plans de licenciements se multiplient.

À travers ces Assises, la CGT porte une exigence claire : **mettre fin à la désindustrialisation et remettre l'emploi au cœur des choix économiques**. L'industrie ne doit plus être la variable d'ajustement des stratégies financières.

Depuis plusieurs années, la CGT alerte sur l'accélération de la désindustrialisation. Les annonces de fermetures, de délocalisations et de suppressions d'emplois se succèdent à un rythme inédit. En deux ans, la CGT a recensé près de 550 plans de licenciement, touchant plus de 400 sites industriels et mettant en danger des centaines de milliers d'emplois directs et indirects. Aucun secteur n'est épargné. Partout, ce sont des savoir-faire qui disparaissent, des territoires qui sont fragilisés, des vies qui sont bouleversées.

A travers cette journée, la CGT rappelle que ce qui se joue aujourd'hui, ce n'est pas seulement l'avenir de quelques sites industriels : c'est la capacité du pays à produire, à décider et à maîtriser son avenir.

Dans le même temps, les grands groupes continuent de dégager des profits records et de verser des dividendes toujours plus élevés. **L'argent existe, mais il ne va ni à l'emploi, ni à l'investissement productif** pour privilégier la rentabilité financière immédiate au détriment de l'industrie.

Pour la CGT, cette situation n'a rien d'inévitable. Elle est le résultat de choix politiques assumés. En distribuant chaque année des dizaines de milliards d'euros d'aides publiques sans contreparties sociales ou environnementales, l'État accompagne des stratégies qui conduisent à fermer des sites en France tout en continuant à percevoir des financements publics. **La CGT l'affirme : on doit arrêter de financer, avec de l'argent public, des entreprises qui licencient et délocalisent.**

Face à cette situation, les Assises du Made in France ont un double objectif.

Le matin, une première table ronde est consacrée aux **mobilisations et aux projets portés par les travailleurs et travailleuses de la CGT dans les sites confrontés à des plans de licenciements**. Elle permet de tirer les enseignements des luttes menées ces dernières années : reprises d'activité, projets industriels alternatifs, batailles pour maintenir l'emploi. L'objectif de cette table ronde est de montrer qu'il **existe des alternatives lorsque les travailleurs et travailleuses s'organisent pour défendre leur outil de travail**.

L'après-midi, une seconde table ronde réunit le ministre de l'Industrie, la CDC/Banque des territoires et Sophie Binet afin d'**interpeller directement les pouvoirs publics** sur des situations industrielles concrètes en cours. **Il ne s'agit plus de constater, mais d'obtenir des engagements : l'heure des actes.**

*Ces Assises sont aussi l'occasion pour la CGT de porter des solutions concrètes pour **réindustrialiser le pays, sécuriser l'emploi et responsabiliser les entreprises** : renforcement des droits des salarié·es, rôle central de l'État par la planification, conditionnement des aides publiques.

Par cette journée, la CGT souligne qu'elle est un acteur incontournable de l'industrie en France. Partout sur le territoire, les travailleurs et travailleuses et leurs organisations sont en première ligne pour défendre les outils de production, proposer des alternatives et préserver les savoir-faire. **Sans industrie, il n'y a pas d'emplois durables. Sans salarié·es, il n'y a pas d'industrie.**

À l'heure où les fermetures d'usines se multiplient et où des territoires entiers sont fragilisés, la CGT alerte également sur les conséquences démocratiques de la désindustrialisation. Le déclassement social, l'abandon des services publics et la disparition de l'emploi industriel constituent un terreau sur lequel prospèrent les idées d'extrême droite et le Rassemblement national. **Partout où l'industrie recule, les inégalités progressent, les fractures territoriales s'aggravent et les colères sont instrumentalisées.**

Pour la CGT, il n'y a pas de fatalité : **réindustrialiser le pays, c'est aussi lutter contre le déclassement et redonner des perspectives aux travailleurs et travailleuses et aux territoires.** C'est une condition essentielle pour faire reculer les logiques de repli et reconstruire un projet économique et social fondé sur la justice et la solidarité.

À l'heure où les choix économiques engagent l'avenir du pays, la CGT entend peser pleinement pour imposer une autre voie : **produire en France, protéger l'emploi, créer les conditions d'une transition environnementale au bénéfice du plus grand nombre et reprendre la main sur notre avenir industriel.**



Programme

Accueil dès 8h30, début des travaux à 9h et fin prévue pour 16h30.

Matinée Réindustrialiser le pays, c'est possible et urgent !

La matinée sera consacrée au débat sur les batailles et les projets industriels portés par la CGT : nos victoires, nos difficultés. Quels leviers les syndicats ont à leur disposition pour endiguer la fermeture de groupes industriels ? Comment mener le rapport de force au service d'une réindustrialisation qui répond aux besoins et à la transition environnementale ? En présence notamment des secrétaires généraux des fédérations de l'industrie, la CGT présentera ses propositions pour stopper la désindustrialisation et sécuriser l'emploi.

Table ronde 1

Luttes pour l'emploi et l'industrie : quels enseignements des mobilisations menées par la CGT ?

Table ronde 2

Écrire l'avenir industriel : les projets portés par la CGT.

Pause méridienne : point à la presse à 13h30

En présence de Sophie Binet

Après-midi Avenir industriel en France : l'heure des actes

À 14h : Débat : quelles responsabilités engagées dans la situation industrielle et quelles solutions ?

- Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT,
- Sébastien Martin, ministre de l'Industrie,
- Gisèle Rossat-Mignod, directrice du Réseau de la banque des Territoires et administratrice de BPI France.

LES PROJETS CGT POUR SAUVER L'INDUSTRIE ET LES EMPLOIS



Partout sur le territoire, dans les entreprises confrontées à des plans de licenciements, des fermetures ou des délocalisations, les travailleurs et travailleuses ne se résignent pas. Grâce à la présence des syndicats, et en particulier la CGT, ils et elles se mobilisent pour défendre leurs emplois, leurs savoir-faire et leurs outils de production.

Contrairement aux idées reçues, ces mobilisations ne se limitent pas à des luttes défensives. Dans de nombreux cas, elles s'accompagnent de projets industriels concrets, portés par les travailleurs et travailleuses eux-mêmes : poursuite de l'activité, diversification de la production, reprise en coopérative, recherche de nouveaux débouchés ou de nouveaux financements.

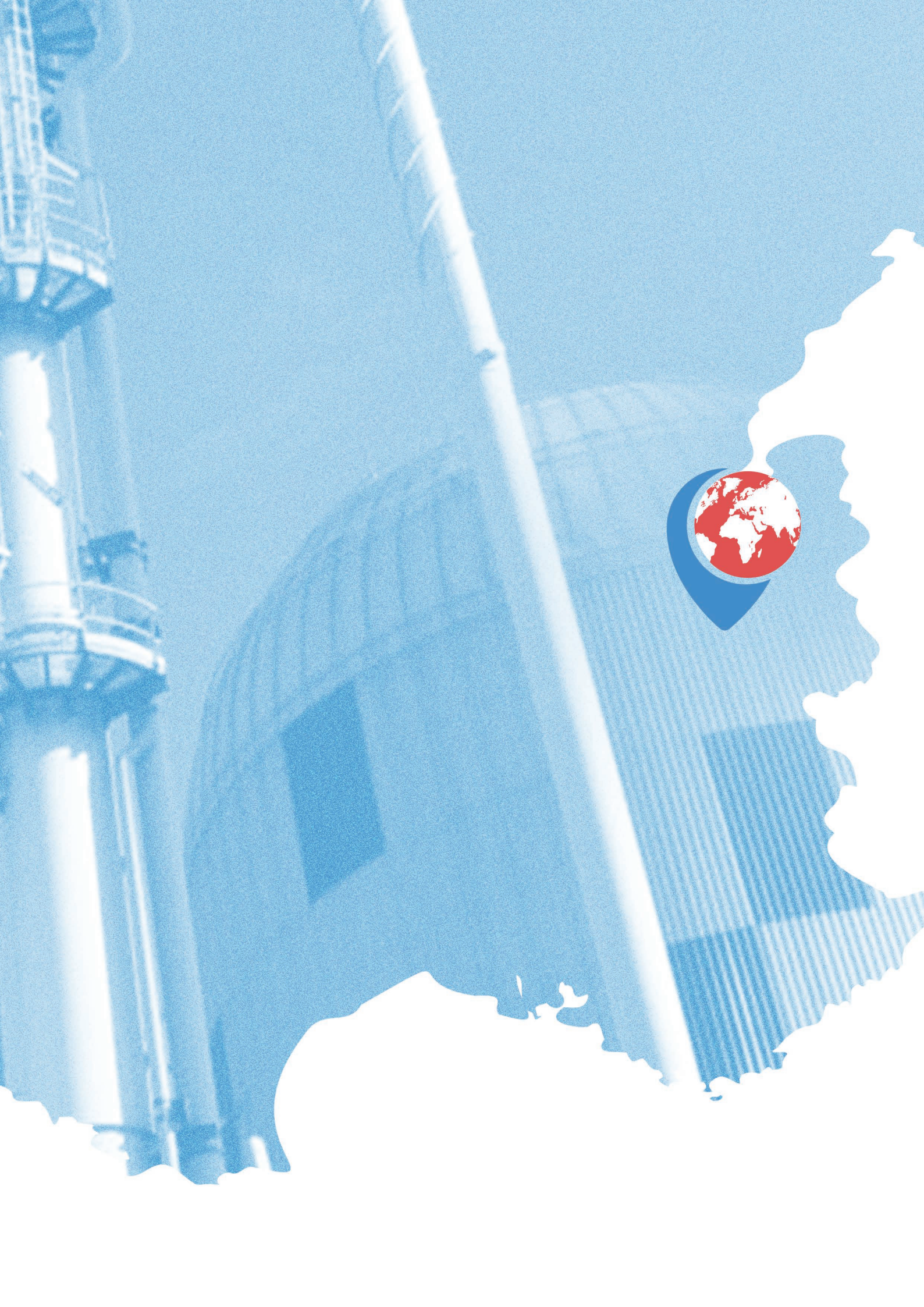
Ces initiatives démontrent une réalité trop souvent ignorée : **les travailleurs et travailleuses ne sont pas seulement les premières victimes des restructurations, ils et elles sont aussi souvent les premiers porteurs de solutions pour l'avenir de l'industrie.**

Plusieurs situations recensées par la CGT ces dernières années ont ainsi connu des évolutions positives. Elles ont en commun un élément central : la mobilisation des travailleuses et travailleurs a été déterminante pour empêcher la disparition de sites industriels et pour imposer des alternatives crédibles aux logiques de fermeture.

Sans mobilisation, il n'y a pas de rapport de force. Sans rapport de force, il n'y a pas d'alternative.

A l'image d'Exalia (ex-Vencorex), de Duralex ou encore des 1336, dans de nombreuses entreprises, les militantes et militants de la CGT jouent un rôle décisif pour structurer ces démarches, construire des projets et défendre des perspectives industrielles face à des stratégies de désengagement. Cette expérience accumulée constitue aujourd'hui un socle essentiel pour penser la réindustrialisation du pays à partir du terrain.

Ces projets et ces luttes, avec leurs réussites comme avec les freins rencontrés, sont au cœur des échanges de cette journée. Ils permettent de tirer des enseignements concrets et de montrer qu'une autre voie est possible pour l'industrie en France.



EXALIA

EX-VENCOREX (38)

Le 10 septembre 2024, Vencorex, entreprise spécialisée dans la production de substances utilisées dans les peintures et vernis industriels mais aussi dans le nucléaire civil et militaire, et dans la potabilisation de l'eau était placée en redressement judiciaire. 480 emplois étaient directement menacés.

Au-delà de cette entreprise en tant que telle, l'ensemble de la plateforme chimique se serait trouvée fragilisée. La fermeture de Vencorex aurait provoqué, par effet domino, la chute en cascade de toute l'industrie du territoire, mettant en péril 5000 autres emplois indirects : industries partenaires, entreprises utilisant leurs produits chimiques, sous-traitants....

En avril 2025, le tribunal de commerce de Lyon a choisi d'attribuer la reprise de l'entreprise chimique à son concurrent chinois qui prévoyait la conservation d'une activité minimale et le maintien d'un nombre très réduit d'emplois.

Pourtant, les salarié-es, soutenu-es par les collectivités locales, avaient déposé un projet de société coopérative d'intérêt collectif, mis sur pied en urgence, qui aurait permis de protéger 273 emplois (contre la quarantaine du repreneur chinois).

Face à cette menace, une importante mobilisation s'est organisée, notamment sous l'impulsion de la CGT.

Cette lutte a permis de faire émerger un nouveau projet industriel pour la plateforme chimique, fondé sur le maintien des activités, la préservation des emplois et une vision à long terme du développement industriel territorial.

Un nouveau projet, nommé Exalia, a été déposé par la CGT (voir exalia-chemicals.com).

PAPETIÈRE LA CHAPELLE DARBLAY

GRAND-COURONNE (76)

Le 10 septembre 2019, UPM Papers annonçait la fermeture de la Chapelle-Darblay (Seine-Maritime), usine papetière symbole de l'économie circulaire et exemple à suivre en matière d'impact écologique. Cette usine à la pointe de la technologie recyclait l'équivalent du tri de vieux papiers de 25 millions d'habitants.

Après six années de lutte et malgré la fermeture, les salarié-es sont restés mobilisé-es et ont obtenu la préemption du site par la Métropole Rouen Normandie le 10 mai 2022 pour garantir sa vocation papetière. Trois ans plus tard, ils obtiennent le soutien de l'État via une entrée au capital de 27 millions d'euros.

Le site peut donc redémarrer d'ici 2028, avec la production de papier ondulé d'emballage à partir de cartons recyclés, la relance de la chaudière biomasse et de la station d'épuration biologique. À la clé : 170 emplois locaux, la réactivation de la voie ferrée et un ancrage fort dans le développement durable de l'axe Seine. Cependant, depuis, Fibre Excellence, qui a repris Chapelle Darblay a mis la relance du site sur pause en attendant que les sites de Saint-Gaudens et de Tarascon soient sécurisés.

Chapelle-Darblay est un exemple supplémentaire de la ténacité indispensable pour porter les questions industrielles, puisque ce dossier reste en cours après plus de quatre années de lutte. Deux dimensions sont particulièrement notables : le travail constant de l'équipe CGT de la Chapelle-Darblay, de l'Union Départementale CGT 76, du comité régional Normandie, de la Filpac (Fédération Industrie du Livre, du Papier et la Communication), avec la Confédération, de construction de convergences avec les collectivités locales, et celui relatif aux financements. Face à un État qui, particulièrement ces dernières années, n'assume pas le rôle qu'il pourrait jouer, les efforts pour arracher des victoires sont considérables, passant notamment par la recherche de financements publics.





LA FONDERIE DE BRETAGNE

CAUDAN (56)

La Fonderie de Bretagne, entreprise de 300 salarié-es représentant 350 emplois directs, située à Caudan (ex-SBFM), est une filiale historique de Renault. Elle a été vendue en 2022 à un fonds d'investissement sur la base d'un projet dont tous les expert-es avaient souligné les faiblesses. Comme anticipé, l'investisseur n'avait ni les moyens industriels ni les moyens financiers pour accompagner le travail indispensable de diversification du carnet de commandes.

Le syndicat CGT, les salarié-es et la direction de la Fonderie de Bretagne ont soulevé des montagnes pour garantir leur avenir :

- Mise en place d'une équipe commerciale, enclenchant une diversification du portefeuille avec une dizaine de nouveaux clients (agricole, ferroviaire, défense, mobilier urbain) ;
- Investissements pour moderniser l'outil de travail, faisant de l'usine l'une des fonderies les plus modernes d'Europe ;
- Engagement dans une démarche d'efficacité énergétique ambitieuse visant à horizon 2028 :
 - 30 % d'économie sur l'électricité,
 - 50 % sur le gaz,
 - 20 % d'énergie renouvelable dans le mix énergétique ;
- Projets partenariaux : ferme photovoltaïque de 10 MW, stockage d'énergie, récupération de chaleur fatale pour alimenter une partie de la zone industrielle de Kerpont et ses 9 000 emplois.

Grâce à cette mobilisation, un nouvel investisseur, Private Assets (fonds allemand), s'est positionné pour racheter la fonderie et s'est engagé à apporter 11 000 tonnes par an de productions nouvelles, permettant de sortir de la dépendance envers Renault. L'État, la région et l'agglomération de Lorient se sont également fortement impliqués.

Après six mois de négociation et malgré un plan de financement bouclé et soutenu par l'État, Renault a annoncé le 20 décembre 2024 son refus de garantir la moindre part de marché, préférant délocaliser sa production en Turquie, en Espagne et au Portugal. S'est alors engagée une lutte de plus de neuf mois, accompagnée par la CGT, les élu-es locaux et la population.

Elle a permis d'obtenir, en avril 2025, une décision de justice favorable à la reprise par Europlasma, sauvant ainsi la quasi-totalité des emplois et relançant l'activité.

Depuis, les relations se sont considérablement tendues avec Europlasma qui a fait partir le directeur de l'usine et n'a débloqué aucun des investissements pris. La CGT a été associée au comité de suivi très tardivement, en novembre 2025, malgré de multiples demandes, et attend toujours une réponse de l'État à ses alertes.







LA SCOP-TI

GÉMENOS (13)

En 2010, l'usine Fralib comptait 182 salarié-es. Après une lutte victorieuse de 1 336 jours contre la fermeture, grâce à la CGT, 58 des 76 salarié-es restants ont fondé la coopérative Scop-Ti en 2014.

Dix ans plus tard, la Scop compte 58 coopérateurs et coopératrices, emploie 34 salarié-es en CDI, totalisant 92 effectifs. Scop-Ti affiche une relance économique avec un chiffre d'affaires de près de 4,6 millions d'euros en 2024, en hausse de 40 % par rapport à 2020.

Grâce à la diversification de ses activités, notamment des collaborations avec des marques comme Éthicable, et une production valorisant les circuits courts, Scop-Ti démontre sa bonne santé financière et pérennise son modèle économique tout en préservant un savoir-faire local emblématique.

CENTRALE BIOMASSE

GARDANNE (13)

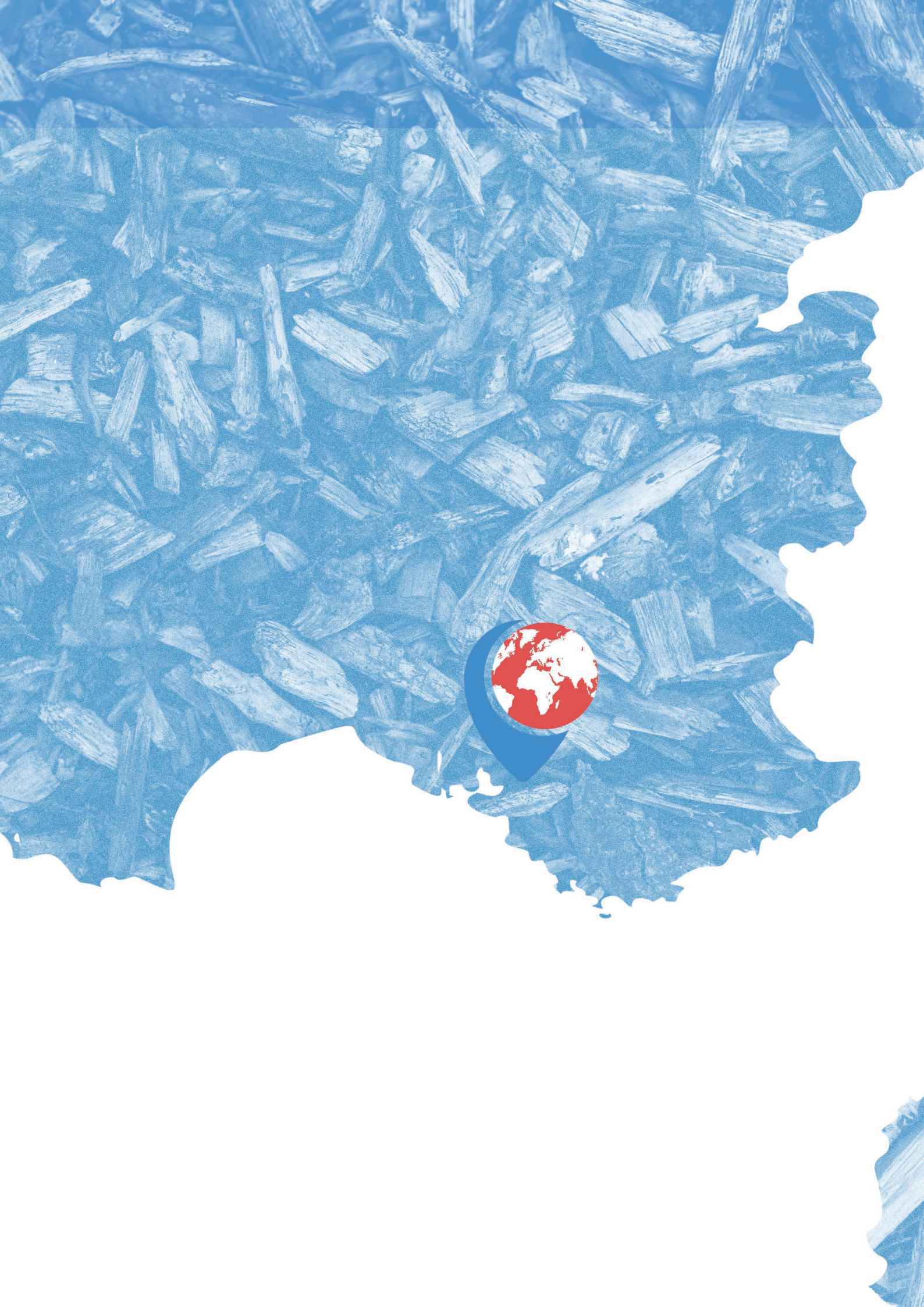
La directive européenne de 2006, prévoyant l'arrêt progressif des centrales à charbon dites « palier 250 MW » à l'horizon 2015, a condamné l'unité d'exploitation de la centrale de Gardanne et plongé tout un bassin industriel dans l'incertitude. Ce choix a menacé des centaines d'emplois directs et indirects et fragilisé des territoires déjà éprouvés par la désindustrialisation.

Pendant sept ans, les salarié-es et la CGT se sont battus pied à pied pour préserver l'activité du site, défendre les emplois et imposer une reconversion industrielle ambitieuse, fondée sur l'intérêt général.

Cette lutte exemplaire a fini par porter ses fruits. Fin 2025, les premières embauches ont été réalisées dans l'entreprise chargée d'exploiter la nouvelle unité biomasse, concrétisant ainsi des années de mobilisation, de travail technique et de propositions syndicales. Ce redémarrage symbolise la capacité des travailleurs et travailleuses à bâtir des solutions industrielles pérennes, créatrices d'emplois et compatibles avec les impératifs climatiques. Début 2026, les dernières signatures de contrats ont permis de définitivement concrétiser la création ou préservation de 250 emplois.

La reconversion de la centrale de Gardanne en usine de production d'électricité à partir de biomasse de bois, portée de bout en bout par la CGT et les travailleurs et travailleuses, démontre qu'un avenir industriel propre, socialement utile et ancré dans les territoires est non seulement possible, mais gagnable.





DURALEX SCOP

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN (45)

Duralex est une marque française mondialement reconnue pour avoir mis au point et produit le verre trempé à la résistance légendaire.

En 20 ans, l'entreprise a connu de nombreux déboires : quatre propriétaires, une faillite en 2008, et en 2022, un arrêt temporaire de la production dû à la crise énergétique, entraînant cinq mois de chômage partiel.

Mais si Duralex est incassable, c'est surtout grâce aux luttes emblématiques menées par les salarié-es et la CGT, pour que vive la verrerie.

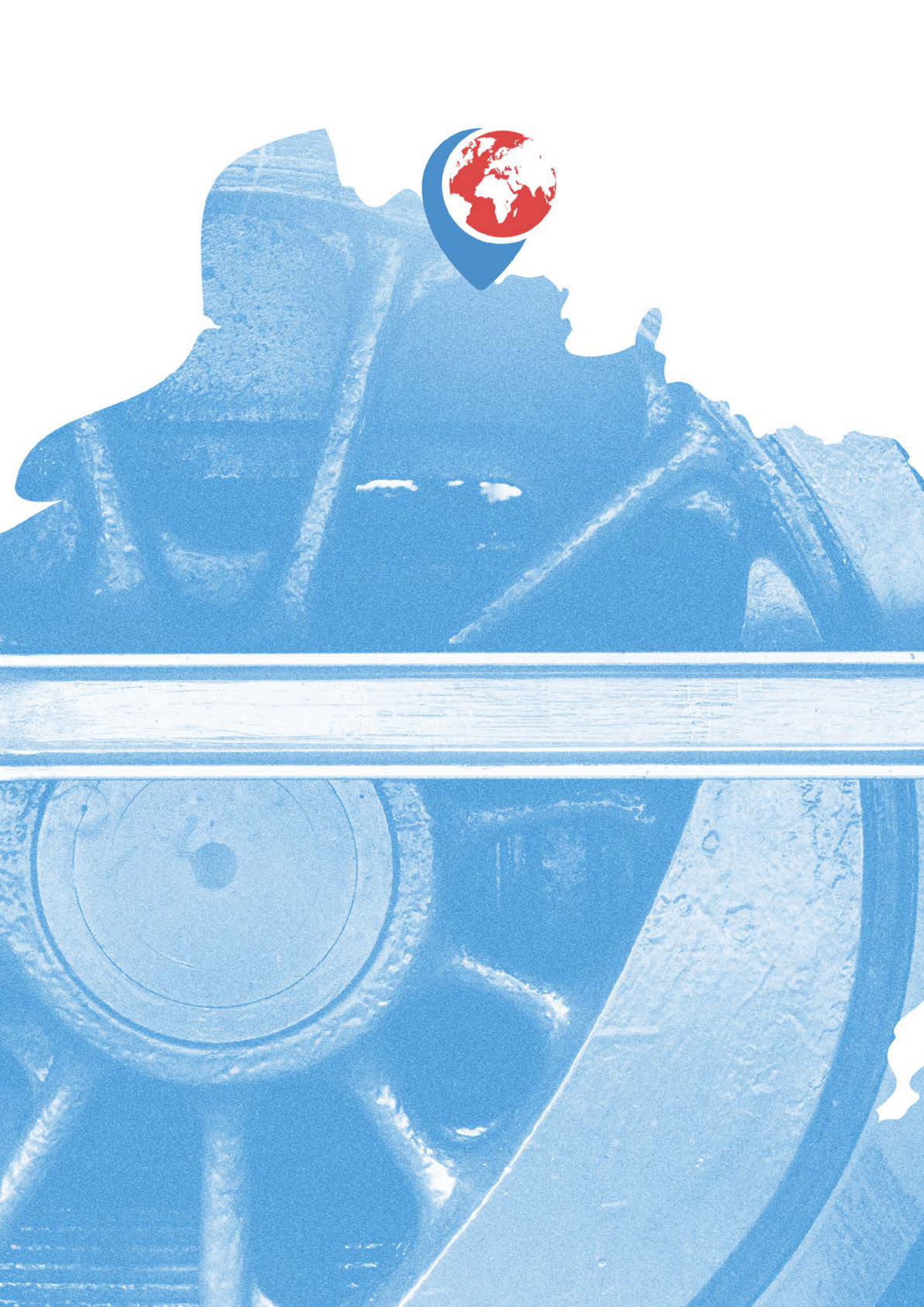
Durant ces 20 dernières années, la CGT a bataillé pour gagner la reconstruction du four, promouvoir la marque comme ce dimanche de novembre 2006, où elle a organisé une journée porte ouverte avec 10 000 personnes, ou encore la lutte pour adosser le site de la Chapelle à Pyrex. Les défis qui se posent aujourd'hui à la SCOP sont multiples :

- Renouer avec un chiffre d'affaire garantissant les investissements, notamment l'arrivée du four électrique ;
- Développer une stratégie commerciale basée à la fois sur les exportations mais aussi sur le marché intérieur, fort d'une notoriété de la marque identifiée au patrimoine national industriel (grande distribution mais aussi la restauration collective entreprises, écoles, collèges, lycées, universités etc...) ;
- Investir dans l'emploi, les savoirs faire, l'outil industriel (four, feeders, machines verrières) permettant la diversification des gammes ;
- Investir dans le recyclage verrier et l'économie circulaire.

La gouvernance de l'entreprise doit donc faire la pleine transparence auprès des salarié-es investisseurs sur ses intentions et leur donner tous les éléments pour qu'ils et elles puissent intervenir dans la gestion, la stratégie de l'entreprise et concourir à assurer la pérennité de Duralex.







VALDUNES

TRITH-SAINT-LÉGER (59)

La bataille pour sauver Valdunes a débuté après le désengagement de l'actionnaire chinois, menaçant le dernier fabricant français de roues et essieux ferroviaires, un outil industriel indispensable à la transition écologique.

La mobilisation des salarié-es et de la CGT a été déterminante. Grèves, actions syndicales, démarches politiques et juridiques se sont combinées à un travail de fond, notamment en matière de droit des affaires et de structuration industrielle.

Au-delà du rapport de force, la CGT a construit des solutions en mettant en lien l'ensemble des acteurs de la filière, avec l'appui de plusieurs fédérations, dont celle des Cheminots. Cette démarche a permis de mobiliser concrètement l'État, la région Hauts-de-France, les collectivités locales ainsi que des acteurs majeurs comme la SNCF, la RATP et Alstom.

Des mois de lutte ont permis de préserver un outil industriel unique, en inscrivant le projet de reprise dans une perspective de décarbonation et de transition environnementale.

Cela dit, la bataille continue pour la pérennité du site et des emplois, et pour gagner notamment la concrétisation des engagements pris par Europlasma sur les investissements.



USINE LEGRAND

FONTAINE-LE-BOURG (76)

Cette usine fabrique du matériel électrique, dominos et colliers de serrage de câbles. Sa fermeture est programmée avec le déplacement des salarié·es vers le site de Malaunay (une centaine d'emplois directs).

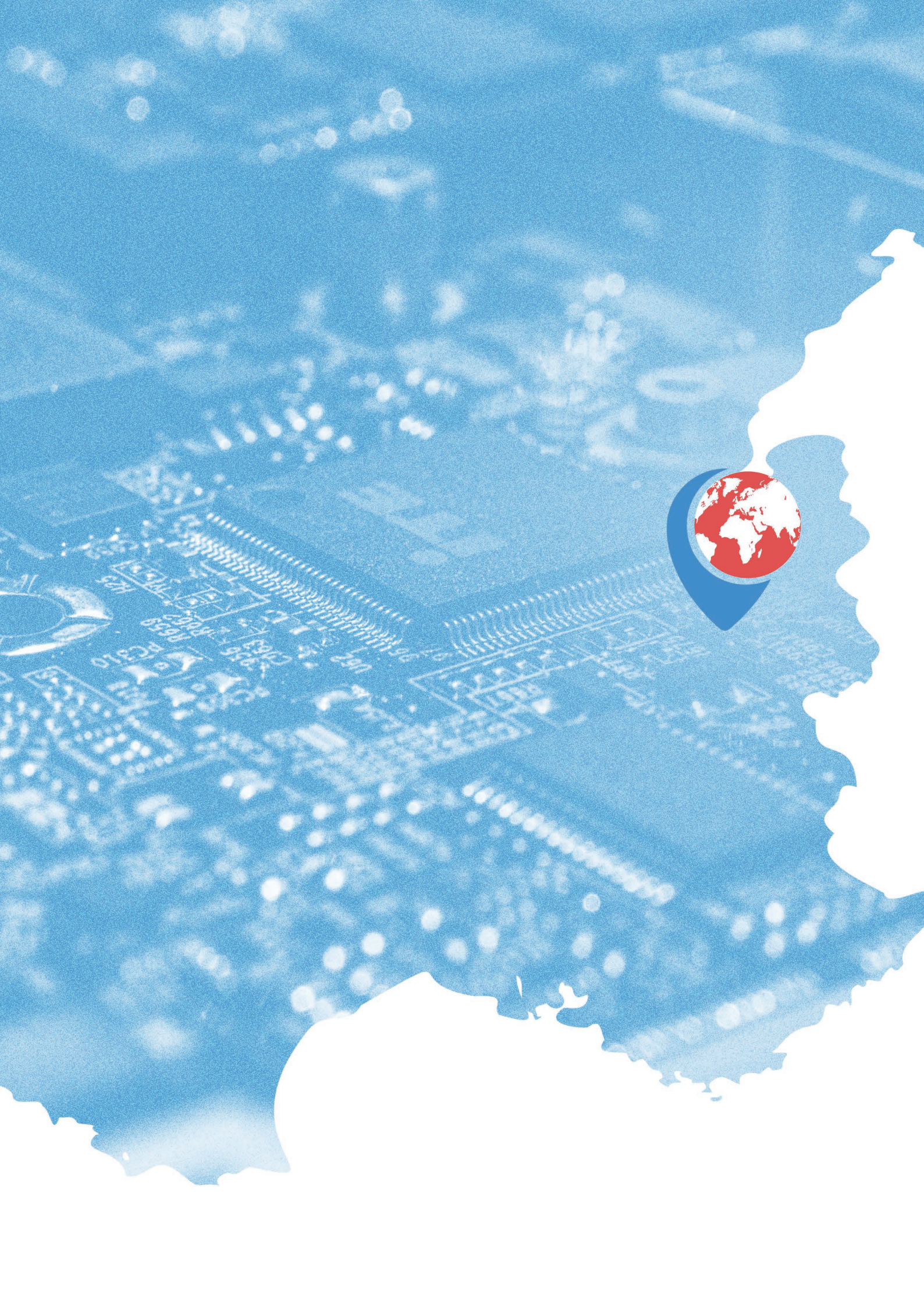
À l'horizon 2028, une partie de la production de l'usine de Fontaine-le-Bourg sera transférée vers les filiales du groupe à l'étranger, notamment en Italie, ainsi qu'une partie de l'activité de l'usine de Malaunay.

Avec les salarié·es, la CGT porte la réflexion sur un projet alternatif et un possible lien avec le cuivre ADSL qui pourrait être recyclé à HME Brass dans l'Orne (61).

Ce dossier impacte également l'Eure, territoire voisin avec l'usine Arkema de Serquigny, spécialisée dans la fabrication de polymères, qui produit les matériaux Rilsan, utiles pour les colliers.









STMICROELECTRONICS

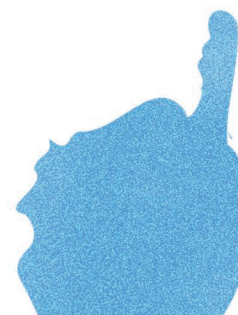
CROLLES (38)

Face à l'extension prévue de l'usine STMicroelectronics à Crolles (38), qui doublerait sa consommation d'eau potable pour atteindre près de la moitié de celle de l'agglomération grenobloise, la CGT propose d'instaurer une tarification incitative qui ferait payer l'eau plus cher aux gros consommateurs industriels comme STMicroelectronics.

Cela les inciterait à économiser la ressource et financerait des recherches sur la dépollution de l'eau.

L'objectif est aussi de mettre en place un réseau alternatif d'eau non potable, alimenté en partie par les eaux usées traitées des stations d'épuration.

Ainsi, le volume d'eau potable prélevé par l'usine n'augmenterait pas, malgré son agrandissement



RECYCLAGE DU CUIVRE

Pour les Fédérations CGT des Activités Postales et de Télécommunications (CGT FAPT) et des Travailleurs de la Métallurgie (FTM-CGT), le démantèlement du réseau téléphonique cuivre revêt des enjeux majeurs en matière de service public, d'emploi et de gestion des ressources stratégiques comme le cuivre, considéré aujourd'hui comme « l'or rouge ».

Le réseau cuivre, également connu sous le nom de Réseau Téléphonique Commuté (RTC), est un réseau de télécommunications qui a été le principal moyen de communication de la téléphonie fixe, du Minitel et d'Internet pendant de nombreuses décennies en France.

Ce réseau est composé de câbles en cuivre qui transportent les signaux de communication entre les abonnés et les centraux téléphoniques. Il a été déployé par l'État dans un grand plan industriel dans toute la France dans les années 1960 et 1970, afin de garantir l'égalité d'accès de tous les citoyens, sur l'ensemble du territoire, à un réseau de communication.

Ce réseau a été financé par l'argent public et mis en place par des agent-es des PTT. Le réseau cuivre assure encore aujourd'hui la connexion de millions de foyers, notamment en zones rurales et périurbaines, où la fibre n'est pas encore déployée de manière satisfaisante.

Pour que cette transition ne laisse aucun usager-e sans solution adaptée, la CGT exige des garanties :

- garantir l'accès au très haut débit pour tous et toutes,
- accompagner la population et les entreprises dans cette transition,
- maintenir la qualité et l'accès au service public

La CGT appelle à une politique industrielle ambitieuse pour que ce cuivre soit traité dans les fonderies françaises, renforçant ainsi la souveraineté industrielle de la France et limitant l'impact écologique de l'extraction de nouvelles matières premières.

L'État doit mettre en place une véritable politique industrielle pour développer une filière souveraine des métaux stratégiques afin d'anticiper la transi-

tion énergétique. La filière des fonderies françaises a la capacité de répondre aux besoins pour recycler le cuivre issu de la dépose du réseau téléphonique.

Grâce notamment à la mobilisation de la CGT, l'État, avec Orange, a engagé la dépose définitive du réseau téléphonique cuivre dans les communes de France.

Ce chantier titanesque a débuté le 31 janvier 2025 et devrait prendre fin en 2030. Il vise à moderniser les infrastructures de télécommunications, notamment par le déploiement de la fibre optique. La transformation du réseau télécoms doit servir l'intérêt général avant de répondre aux seules logiques financières.

ERASTEEL COMMENTRY (03)

Le site de Commentry, implanté dans l'Allier, constitue un pôle historique de la métallurgie française depuis 1846, date de la création de la « Société des forges de Châtillon et Commentry ». Initialement spécialisé dans la production de fer et de laminés, le site a progressivement évolué vers la fabrication d'aciers rapides et d'alliages de haute technicité, répondant aux besoins industriels nationaux et internationaux.

Intégré au groupe Eramet dans les années 1990 et regroupé au sein d'Erasteel, le site a renforcé son expertise dans les aciers et alliages spéciaux. Dans une démarche de transition industrielle durable, Erasteel Commentry s'est engagé dans le recyclage de métaux stratégiques (nickel, cobalt, molybdène, vanadium, tungstène), contribuant à l'économie circulaire tout en maintenant une production à forte valeur ajoutée.

Aujourd'hui, le site représente un actif industriel stratégique, combinant patrimoine historique, savoir-faire technique et innovation en matière de métallurgie et de valorisation des ressources. En juin 2023, le site a été vendu par Eramet à Syntagma Capital (fonds d'investissement basé à Bruxelles, en Belgique).

Fin 2025, un plan de cessation d'activité est annoncé, visant l'acier rapide conventionnel (HSS) et les activités de recyclage sur le site de Commentry. Pourtant, ce procédé de recyclage par pyrometallurgie de métaux a une haute valeur ajoutée :

unique en Europe, il offre une seconde vie aux métaux stratégiques contenus dans les batteries et les catalyseurs pétroliers.

Les salarié·es de Commentry défendent un projet alternatif permettant de relancer l'activité de recyclage, qui serait de nature à préserver immédiatement plus de 100 emplois.

MEDIPPEX COURZIEU (69)

Alors que le fabricant de poches à perfusions Sipex - groupe Medipex est en redressement depuis fin 2025, une vingtaine de salarié·es, avec le soutien de la CGT, se sont mobilisés pour déposer un projet de reprise en société coopérative et participative le 20 mars 2026.

Le jugement sera rendu en avril.

SCIC AXEL MEDTECH MOIRANS (38)

Après 12 ans de bataille menée par les salarié·es qui refusaient de voir disparaître une industrie stratégique, celle de l'imagerie médicale, la coopérative Axel est née en 2024.

La mobilisation collective portée par la CGT a permis de préserver non seulement les emplois mais également les compétences et la souveraineté industrielle de la France. À l'époque, le géant industriel Thales voulait davantage se concentrer sur ses activités cyber et défense. Les salarié·es ont, par leur lutte, réussi à faire plier la société, qui est sociaétaire de la SCIC nouvellement créée.

Accélérateur industriel de projets innovants dans les MedTech, proposant une offre de services globale, AXEL permet aux start-up et PME innovantes d'accélérer le développement et la mise sur le marché de leurs produits. Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), AXEL fédère les expertises des acteurs de la filière (recherche, formation, professionnels de santé, entreprises industrielles, collectivités locales...) en contribuant à l'essor d'une filière d'excellence française en MedTech.

UGI'RING LA LÉCHÈRE (73)

Projet de valorisation des déchets métalliques sur le site d'une friche industrielle permettant la création de 110 emplois directs en synergie industrielle avec des entreprises du secteur.

Dans le cadre de ce projet, la CGT revendique la dépollution complète du site, la mise en place d'un comité de suivi citoyen et syndical, la réalisation d'études d'impact indépendantes, la création d'emplois stables et locaux sous statut, le conditionnement strict des aides publiques, une priorité donnée au transport ferroviaire ainsi qu'un élargissement des droits des travailleurs dans la gouvernance du site.

La CGT porte une conception de ce projet accompagnée de garanties claires en matière de santé publique, de sécurité environnementale, de retombées sociales locales et de transparence dans l'utilisation des fonds publics.

LA FABRIQUE DU SUD-LA BELLE AUDE - CARCASSONNE (11)

Créée en 2014 par 19 anciens salarié·es de l'usine PILPA, fermée après le licenciement de 156 employé·es, la Fabrique du Sud est née d'une volonté de repartir de zéro. Chaque sociaétaire a pris en charge un aspect de la coopérative, qu'il s'agisse de la production, du commercial, de l'administratif ou de la direction.

Ensemble, ils ont développé la marque « La Belle Aude » et conçu des recettes de glaces artisanales, malgré l'absence initiale de savoir-faire spécifique.

Dès le départ, la coopérative s'est tournée vers la prospection en grandes surfaces, si bien qu'entre 2014 et 2024, les ventes ont progressé de 150 000 pots à 800 000 pots annuels, avec un chiffre d'affaires atteignant 3,8 millions d'euros.

Cependant, la période récente a été marquée par des défis : entre 2022 et 2023, La Belle Aude a subi de plein fouet la hausse des matières premières (+30 %) et de l'électricité (+200 %).

Malgré ces difficultés, les capitaux propres accumulés grâce à une gestion prudente ont permis à la coopérative de surmonter cette crise. Si les effectifs sont passés de 25 salarié-es en 2023 à 21 en 2024, la coopérative continue de démontrer sa résilience et son engagement envers un modèle économique alternatif, fondé sur la solidarité et la qualité.

ACC M CLERMONT-FERRAND (63)

En 2011, ACC M, spécialisée dans la modernisation des matériels ferroviaires, se retrouve confrontée à des défis majeurs, notamment des suspicions d'amiante sur le RER B.

La mobilisation des salarié-es, accompagnée par leurs syndicats, permet de mettre en place de nouvelles solutions techniques validées dès 2012. En 2015, l'annonce par la RATP de la fin des commandes menace l'avenir de l'entreprise.

Les salarié-es organisent alors des actions marquantes, comme le blocage d'une rue avec une rame de RER B à Clermont-Ferrand, et une manifestation à Paris.

Ces mobilisations aboutissent au lancement d'un nouvel appel d'offres pour les métros des lignes 7 et 8, garantissant la poursuite de l'activité. Placée en redressement judiciaire en 2019, ACC est finalement reprise par le groupe TTH grâce à un projet porté par les salarié-es eux-mêmes, qui choisissent un repreneur avec une vision industrielle claire.

Cette reprise conserve 179 emplois. Depuis, son chiffre d'affaires est passé de 16 millions d'euros en 2019 à 40 millions en 2024, avec 350 salariés.

THALES PONT-AUDEMER (27)

Racheté par Thales en 2019, le site était menacé par un projet de suppression de 150 emplois sur 300 et de délocalisation de la production. Après 3 années de lutte, les salarié-es accompagnés de la CGT, ont

obtenu l'annulation de la fermeture du site.

Grâce à l'engagement des employé-es, du syndicat CGT et des élu-es locaux, un projet de réindustrialisation a été mis en place, prévoyant production de cartes SIM écologiques et de cartes électroniques à forte valeur ajoutée.

Résultat : 30 millions d'euros d'investissement, dont 10 millions consacrés à la formation et à la montée en compétences des salarié-es (notamment un programme de reconversion pour 80 salarié-es), et la création d'une nouvelle filière de formation porteuse d'emplois pour tout le territoire.

AUTOROUTE FERROVIAIRE CHERBOURG - BAYONNE

Cette ligne ferroviaire de fret, reliant Cherbourg à Mouguerre (près de Bayonne), devait initialement être mise en service à la mi-juin 2024. Capable de transporter 25 000 remorques par an, le projet nécessite des aménagements spécifiques sur les 950 km de l'itinéraire, notamment un terminal ferroviaire à Cherbourg, estimé à 7 millions d'euros.

À partir de ce projet initial, une réflexion confédérale lancée en 2023 a permis d'élaborer un contre-projet à dimension nationale, plaçant le fret ferroviaire opéré par la SNCF au centre de notre vision. Ce projet alternatif mobilise plusieurs fédérations (cheminots, transports, ports et docks, équipements, finances) et territoires (Normandie, Bretagne, Centre-Val de Loire, Aquitaine) pour conduire la réflexion et la construction de ce contre-projet.

LE PROJET ORION PONT-À-MOUSSON (54)

Le projet DIP CO2, rebaptisé Orion, vise à remplacer les hauts-fourneaux par un four électrique à arc, avec un double enjeu industriel et environnemental : pérenniser le site et réduire de 80 % les émissions de CO2.

Son coût est estimé à 130 millions d'euros, dont 50 millions de subventions publiques demandées à l'État. Une concertation publique est en cours d'organisation pour une mise en place prévue en 2028.

LA VOITURE ÉLECTRIQUE À FAIBLE COÛT

La CGT propose la fabrication, en France, d'un petit véhicule électrique abordable, vendu à moins de 17 000 €, avec une batterie de 20 kWh. Ce modèle permettrait de rajeunir et verdir le parc automobile, en offrant une alternative accessible pour la population tout en répondant aux objectifs de transition énergétique.

La CGT appelle à soutenir les sous-traitants, maillon essentiel de la chaîne de production, en responsabilisant les donneurs d'ordres grâce à la loi « GM'S ». Ce texte vise à garantir des engagements de long terme, une répartition équitable des marges, et à sécuriser les emplois dans les entreprises sous-traitantes souvent fragilisées par les politiques des grands constructeurs.

LA CENTRALE DK6

Ces 20 dernières années, la centrale DK6 basée à Dunkerque était en avance sur les sujets de décarbonation et d'économie circulaire. Aujourd'hui, elle se trouve en difficulté du fait de son lien fort avec Arcelor Mittal Dunkerque.

L'électrification, la décarbonation et la réindustrialisation sont trois enjeux d'avenir pour cette centrale. Face à ses défis, la CGT EFGF travaille depuis plus d'un an avec les cabinets d'expertise et la FNME afin de pousser aux changements réglementaires. Pour ne pas risquer de manquer le virage de la transition, Engie doit investir sans attendre. Le nouveau projet doit permettre, comme DK6 à l'époque, d'être pilote du futur thermique français.





**POUR UNE LOI DE
PROGRAMMATION
INDUSTRIELLE,
DE PREMIERS AXES
PRIORITAIRES**



DONNER DE NOUVEAUX DROITS AUX SALARIÉ·ES POUR SÉCURISER L'EMPLOI

- A** Donner aux salarié·es des sous-traitants les moyens de défendre leurs intérêts
- B** Droit et pouvoir de représentation des salarié·es dans les tribunaux de commerce
- C** Rétablissement des CHSCT avec des pouvoirs renforcés

FAIRE DE L'ETAT UN ACTEUR CENTRAL DE LA RÉINDUSTRIALISATION POUR LA PLANIFICATION

- A** Un état qui intervient dans la crise industrielle : préemption, entrée au capital, nationalisation
- B** Par la commande publique, donner la priorité au Made In France
- C** Création d'un ministère de l'industrie et de la planification industrielle doté d'un pôle financier public

CONTRAINDRE LES ENTREPRISES POUR PROTÉGER L'EMPLOI

- A** Remboursement des aides publiques pour les entreprises qui font des bénéfices
 - B** Abaisser le seuil d'application de la loi Florange à 50 salarié·es avec l'interdiction de toute suppression d'emploi pendant la procédure
 - C** Imposer un avis conforme des CSE sur l'utilisation des aides publiques
- 

LISTE NOIRE DES PLANS DE LICENCIEMENT - MISE À JOUR



Cette liste constitue une nouvelle version mise à jour de celle publiée au mois de mai 2024 à l'occasion des Etats généraux de l'industrie et de l'environnement organisés par la CGT, puis actualisée à plusieurs reprises.

Elle comprend désormais **546 plans de suppression d'emplois** sur la période septembre 2023/mars 2026 (au 17 mars).

Si les localisations géographiques ne sont pas identifiées pour tous ces plans, ce sont **411 sites à caractère industriel qui sont identifiés**.

126 233 emplois menacés ou supprimés, dont 55 018 pour la seule industrie, sont recensés.

**ENTRE SEPTEMBRE 2023
ET MARS 2026,
LA CGT A RECENSÉ :**

**546 PLANS DE
SUPPRESSION
D'EMPLOI**

**411 SITES
À CARACTÈRE
INDUSTRIEL**

126 233

**EMPLOIS DIRECTEMENT
CONCERNÉS**

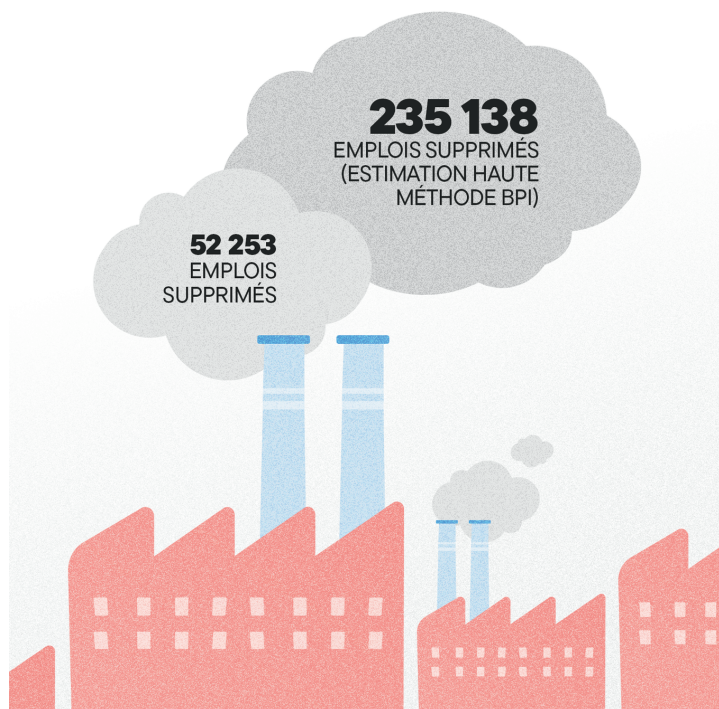


Ces chiffres sont à mettre en rapport avec les annonces faites lors des dernières éditions de Choose France :

- 2024 : **"Les 15 milliards d'euros d'investissements permettront de créer ou maintenir plus de 10 000 emplois"** selon Business France, concernant « 56 projets ».
- 2025 : ont été annoncés **37 milliards d'euros d'investissements, dont 20 milliards pour de nouveaux projets, censés générer 13 000 emplois**.

Concernant l'industrie, si on retranche les 2765 emplois d'intérimaires et sous-traitants identifiés dans le recensement CGT, on arrive au chiffre de 52 253 emplois directs supprimés ou menacés dans l'industrie. Si on applique à ce chiffre le ratio de 4,5 emplois indirects et induits pour 1 emploi industriel (repris par la BPI dans le bilan de son Fonds SPI, sur la base des données INSEE), cela représenterait un volume d'emplois générés de 235 138. La nature des emplois supprimés ou menacés recensés par la CGT n'étant pas connue de manière systématique (et pouvant comprendre une part d'emplois intérimaires notamment), on peut aussi raisonner sur une estimation plus basse de 2 emplois induits, soit 104 506 emplois.

**DANS L'INDUSTRIE,
LES EMPLOIS PARTENT EN FUMÉE**
EMPLOIS SUPPRIMÉS DEPUIS SEPTEMBRE 2023



Si on cumule le total des emplois supprimés ou menacés (126 233) et le potentiel d'emplois indirects et induits dans l'industrie (104 506 hypothèse basse, 235 138 hypothèse haute), on arrive donc à l'évaluation globale d'un **impact négatif compris entre 230 739 et 361 371 emplois depuis septembre 2023.**

Ce recensement documenté aboutit à une **estimation minimale**. D'abord, cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité : il s'agit d'une **enquête militante** qui, à la différence des données officielles anonymisées, permet de donner à voir la diversité des situations tant en termes de secteurs que de territoires impactés.

D'autre part, sauf exception, ces derniers chiffres ne tiennent pas compte des emplois induits pour les secteurs hors industrie : par exemple, dans le cas de la Société générale, le syndicat CGT de l'entreprise évalue l'impact négatif à 3000 emplois chez les prestataires en plus des 1050 du PSE (impact inclus dans notre recensement).

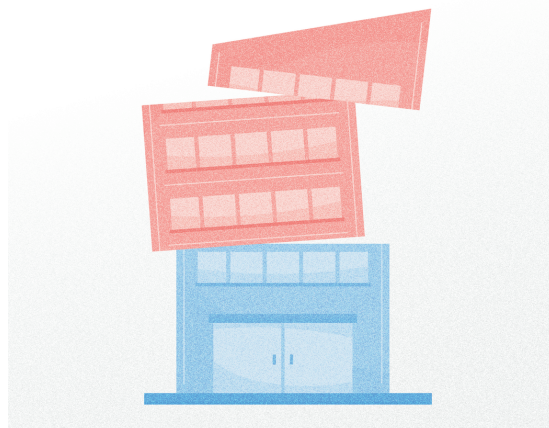
Enfin cette compilation ne permet pas de mesurer les **conséquences globales des effets combinés des politiques d'austérité et des destructions d'emplois dans le secteur privé.**

Quelques exemples permettent d'en avoir une idée.

En avril 2025, suite au déclenchement de la guerre commerciale par Trump, France Chimie a chiffré entre 15 000 et 20 000 le nombre d'emplois menacés de destruction dans le secteur et évalué à 47 le nombre de sites industriels menacés de fermeture.

En décembre 2025, la Fédération française du bâtiment a constaté 20 000 emplois détruits en 2025 et a déclaré anticiper 10 000 destructions supplémentaires en 2026^[1].

**EN DÉCEMBRE 2025,
LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU BÂTIMENT A CONSTATÉ
20 000 EMPLOIS DÉTRUITS
EN 2025 ET A DÉCLARÉ ANTICIPER
10 000 DESTRUCTIONS
SUPPLÉMENTAIRES EN 2026.**



^[1]<https://www.aefinfo.fr/depeche/742846-batiment-la-ffbb-annonce-la-destruction-de-20-000-postes-en-2025-et-en-anticipe-10-000-supplementaires-en-2026>

Une étude publiée en juin 2025 a évalué à 56 000 en 10 ans les suppressions d'emplois prévisibles dans la filière auto, en faisant le rapport entre suppressions et créations liées au développement de l'hydrogène et de l'électrique^[1].

Une étude menée par Coordination Sud et CartONG, publiée le mardi 25 novembre 2025, a quant à elle chiffré à 4938 le nombre d'emplois supprimés dans l'humanitaire en 2024 suite aux coupes budgétaires.

Ce sont plusieurs dizaines de milliers d'emplois supplémentaires menacés qui peuvent être ajoutés à ceux recensés par la CGT. Notre recensement documenté est donc cohérent avec les évaluations qui ont circulé, notamment celle du cabinet Altares fin 2024 portant sur 300 000 emplois alors menacés du fait de la vague de défaillances d'entreprises.

Ces éléments sont aussi à considérer sur le temps long, en lien avec le bilan mis en avant par le gouvernement sur les créations d'emplois industriels. Concernant l'emploi salarié dans l'industrie, on constate une très légère hausse d'environ 110 000 entre le troisième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2025(1). **Mais avec 3,2 millions d'emplois dans le secteur industriel, nous restons très loin des 5,5 millions des années 1970 et surtout de l'objectif d'une réindustrialisation massive !** Dans le même temps, la population de la France a augmenté de plus de 10 millions.

**SELON L'INSEE,
L'EMPLOI SALARIÉ
DANS L'INDUSTRIE RECOULE
DE 16 000 SUR UN AN
AU DERNIER TRIMESTRE 2025.**



Le cabinet Trendeo souligne dans une étude publiée en février 2026 que le solde net entre créations et fermetures de sites industriels était, fin 2024, de - 15, et plonge à - 63 en 2025.

Selon l'INSEE, l'emploi salarié dans l'industrie recule de 16 000 sur un an au dernier trimestre 2025.

^[1]<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/effectifs-production-exportations-l-automobile-francaise-au-bord-de-la-rupture-1028254.html>, 26 juin 2025

Notre recensement illustre notamment **la casse industrielle en cours dans la filière automobile (avec 51 plans dans la métallurgie et 9 dans la chimie et le verre concernant des fournisseurs) et dans la sidérurgie (Arcelor, Novasco, Erasteel, Aprema...)**. Plus globalement, la métallurgie est fortement impactée avec plus de 24 000 emplois directs supprimés ou menacés dans le cadre de 151 plans de suppressions d'emplois.

Les **industries chimiques** (plus de 11 000 emplois directs supprimés dans le cadre de 103 plans) et celles du **papier/carton** sont également tout particulièrement impactées par ce processus de casse.

Le **commerce** (près de 20 000 emplois impactés) et le secteur des **banques et assurances** (plus de 8 000 emplois supprimés ou menacés) sont également durement frappés par la vague de licenciements.

La CGT relève **la part importante du nombre de plans de suppression de postes dans le secteur public et le domaine du sanitaire et social** (plus de 13 000 emplois supprimés ou menacés). Cette situation découle en particulier des choix austéritaires du gouvernement avec une traduction directe sur les services de l'Etat et un effet en cascade sur les collectivités territoriales et le secteur associatif par l'effet des coupes budgétaires qui leur sont imposées.

^[1] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2496914#tableau-figure1>

LA SITUATION S'AGGRAVE ENTRE 2024 ET 2025 DANS PLUSIEURS FILIÈRES INDUSTRIELLES :

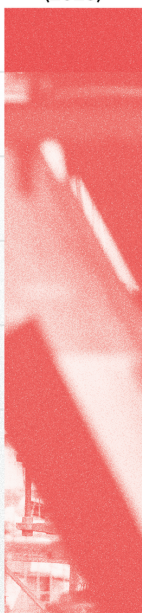
DANS LA
MÉTALLURGIE,
11 855 EMPLOIS
SONT IMPACTÉS
EN 2025, POUR
10 240 EN 2024.

EN 2025, LA
MÉTALLURGIE
CONCENTRE À
ELLE SEULE 33 %
DE LA TOTALITÉ
DES EMPLOIS
SUPPRIMÉS OU
MENACÉS.

10 240
(2024)



11 855
(2025)

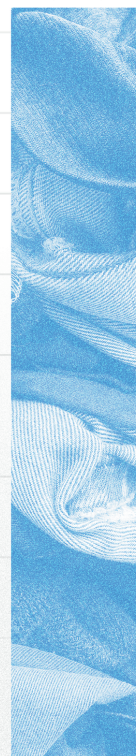


DANS LE **TEXTILE**,
716 EMPLOIS SONT
IMPACTÉS EN 2025,
POUR 361 EN 2024

361
(2024)

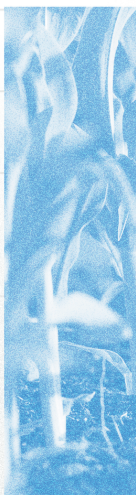


716
(2025)

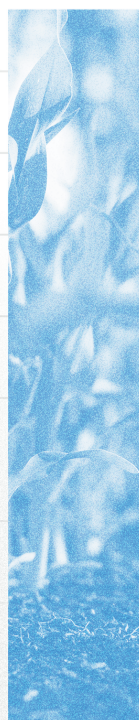


DANS
L'AGROALIMENTAIRE,
2644 EMPLOIS SONT
IMPACTÉS EN 2025,
POUR 1929 EN 2024

1 929
(2024)

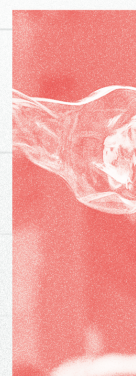


2 644
(2025)



DANS LES **INDUSTRIES
DU VERRE ET DE LA
CÉRAMIQUE**, 714
EMPLOIS SONT
IMPACTÉS EN 2025,
POUR 195 EN 2024.
CETTE TENDANCE SE
POURSUIT EN 2026
AVEC 764 EMPLOIS
IMPACTÉS.

195
(2024)



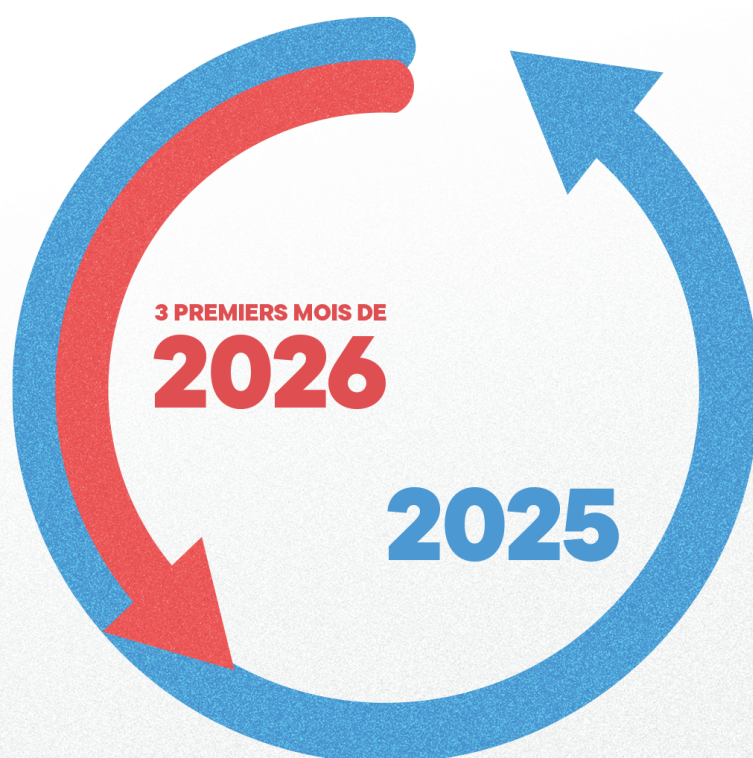
714
(2025)



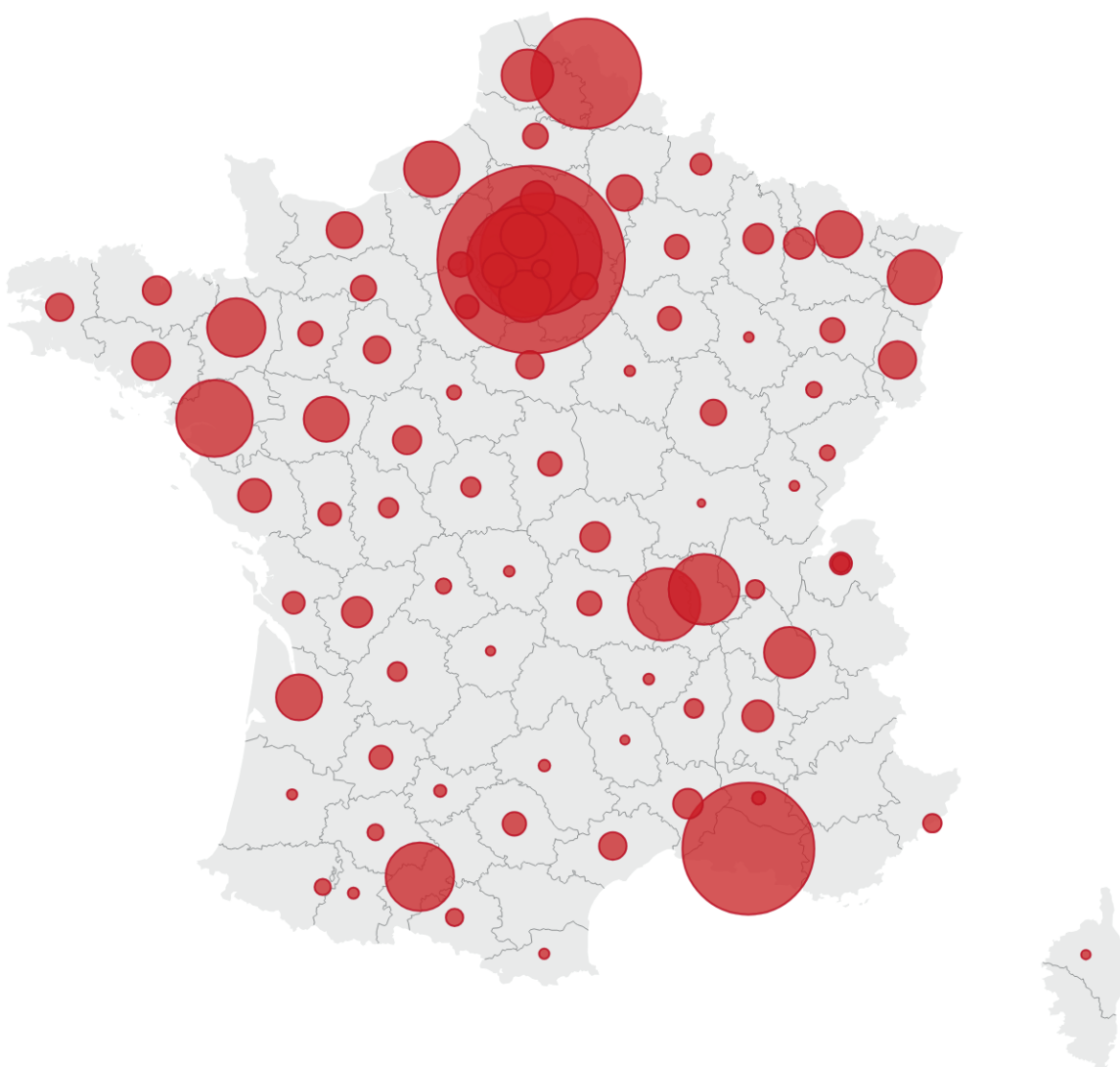
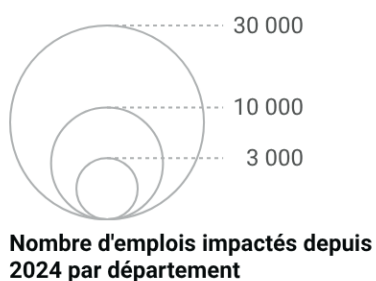
Dans le **secteur public et associatif**, les coupes budgétaires ont également un impact croissant : 6359 emplois impactés en 2024 ; 7230 en 2025.

Le premier trimestre 2026 est d'ores et déjà marqué par 31 plans de suppression d'emplois, représentant 15 152 emplois supprimés ou menacés, soit 42% du total recensé pour toute l'année 2025. Cela laisse augurer une année 2026 particulièrement difficile pour l'emploi et l'industrie.

**DANS LES TROIS PREMIERS
MOIS DE 2026,
LE VOLUME D'EMPLOIS
CONCERNÉS REPRÉSENTE
42 % DU VOLUME DE
L'ANNÉE PRÉCÉDENTE**



Nombre d'emplois supprimés ou menacés depuis 2024



Source: CGT • Créé avec Datawrapper

Toutes les données à retrouver sur :
contact.cgt.fr/emploi/



RELATIONS PRESSE CONFEDERALES

Mélanie VASSELIN
06 80 61 62 13
m.vasselin@cgt.org

Céline HERRMANN
06 89 47 25 09
c.herrmann@cgt.org

mail : presse@cgt.org